Document technique

Mai 2017

LACROIX Pascal
DORTEL Fabien
GUYADER Dominique

Couche d'alerte « flore vasculaire » du CBN de Brest

Document utilisateur

Pays de la Loire

Conservatoire Botanique National
BREST
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST

Outils et méthodes

Couche d'alerte « flore vasculaire » du CBN de Brest

Document utilisateur
Pays de la Loire

2017

Rédaction :
LACROIX Pascal – Conservatoire botanique national de Brest

Avec la collaboration de :
DORTEL Fabien – Conservatoire botanique national de Brest
GUYADER Dominique – Conservatoire botanique national de Brest

Ce document doit être référencé comme suit :
LACROIX P., DORTEL F., GUYADER D., 2017 – *Couche d'alerte « flore vasculaire » du CBN de Brest. Document utilisateur Pays de la Loire.* Conservatoire botanique national de Brest. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 9 p.

1. INTRODUCTION : QU'EST-CE QU'UNE COUCHE D'ALERTE ?

Les « couches d'alerte » constituent un **outil d'information** élaboré par le Conservatoire botanique national de Brest à destination de ses partenaires institutionnels. Le principe consiste à mettre à disposition des services concernés des **couches cartographiques représentant des informations synthétiques sur les enjeux liés à la présence d'espèces végétales à forte valeur patrimoniale**, dont certaines sont protégées par la loi. Ces couches d'information sont élaborées dans le cadre de conventions signées entre le CBN de Brest et ses partenaires. Elles traduisent **l'état des connaissances** intégrées à la base d'information géographique du CBN de Brest (base *Calluna*), dans le cadre de ses missions générales de **connaissance de la flore**.

Les « couches d'alerte » fournissent une **information de synthèse, simple d'utilisation**. La mise à disposition de données de synthèse a été privilégiée à la fourniture de données brutes et ceci pour plusieurs raisons :

- Les données brutes peuvent être « sensibles », leur divulgation « grand public » ne semble pas opportune ;
- l'exploitation de ces données requiert une bonne connaissance du processus d'acquisition de la donnée ;
- la consultation des données brutes nécessite une interface de consultation (données éclatées dans plusieurs tables).

Cet outil a vocation à **alerter rapidement** les partenaires sur l'existence dans Calluna de données d'inventaire révélant **la présence d'un enjeu floristique dans un secteur particulier**, concerné par un projet d'aménagement, une mesure de conservation ou toute autre opération vis-à-vis de laquelle est posée la question de la présence éventuelle de plantes protégées et/ou rares et menacées. **Le cas échéant, le Conservatoire Botanique National de Brest doit être contacté pour avoir les précisions sur la nature exacte des enjeux**.

2. DONNÉES MOBILISÉES

La connaissance de la répartition de la flore vasculaire sur son territoire d'agrément est une des principales missions du Conservatoire botanique national de Brest. Le CBN de Brest gère aujourd'hui **plus de 5 millions de données** sur la flore vasculaire de son territoire d'agrément, dont certaines concernent des espèces rares, menacées et/ou protégées.

Ces données sont **acquises grâce à** :

- la réalisation d'un inventaire permanent de la flore de ces régions,
- le suivi de certaines stations de plantes vulnérables (rares, menacées et/ou protégées)
- le dépouillement de la bibliographie comportant des données sur la flore de son territoire d'agrément.

Ces données sont récoltées par trois types d'acteurs : les personnels du CBN dans le cadre de leurs fonctions, des personnes bénévoles membres du « réseau de correspondants du CBN » (Réseau ERICA) et des structures partenaires (associations, organismes publics, bureaux d'étude,...) en convention avec le Conservatoire botanique. Elles font l'objet d'un **contrôle de qualité** (plausibilité de l'observation, format de la donnée recueillie, adéquation aux protocoles définis notamment) avant d'être intégrées aux bases de données floristiques du CBN de Brest.

Les données de terrain et les données bibliographiques sont intégrées dans le **système d'information (SI) *Calluna*** du CBN de Brest qui centralise des informations géographiques concernant les plantes vasculaires.

La **couche d'alerte** exploite des données extraites de la base *Calluna*. Elle s'appuie sur les **données de localisation recueillies à l'échelle du 1/25 000 et à des échelles plus précises**, elle ne tient pas compte d'autres observations floristiques moins précises géographiquement (maille UTM 10km x 10km, commune, …).

Ces données ne peuvent en aucun cas être considérées comme exhaustives, elles reflètent un état des connaissances à un moment donné.

3. ESPÈCES À FORT ENJEU PATRIMONIAL

L'élaboration de la couche d'alerte s'appuie sur la définition d'un cortège de plantes à fort enjeu patrimonial. **Une plante est considérée à fort enjeu patrimonial si elle est concernée par au moins un des cas suivants** :

- Espèce/taxon relevant de la **directive Habitats** (annexe II et IV)
  Directive Habitats-Faune-Flore, *Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 97/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.*
- Espèce/taxon **protégé(e) à l'échelle nationale**
  Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (1) (JONC du 13 mai 1982) - (1) titre modifié par Arr. du 31 août 1995, art.1er.
- Espèce/taxon **protégé(e) en Pays de la Loire**
  Arrêté interministériel du 25 janvier 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Pays-de-la-Loire complétant la liste nationale
- Espèce/taxon jugé(e) « en danger critique (CR), en danger (EN), vulnérable (VU) ou quasi menacé (NT) » dans la **liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2012)**
  UICN FRANCE, FCBN & MNHN, 2012 - *Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine. Premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés.* Union internationale pour la conservation de la nature - Comité français, Fédération des Conservatoires botanique nationaux, Muséum national d'histoire naturelle, 34 p., disponible à l'adresse : http://www.uicn.fr/Listerouge-flore.html.
- Espèce/taxon jugé(e) « en danger critique (CR & CR*), en danger (EN), vulnérable (VU) ou quasi menacé (NT) » dans la **liste rouge de la flore vasculaire de Pays de la Loire (2015)**
  DORTEL F., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN.* Conseil régional des Pays de la Loire / DREAL Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 53 p., annexes.
- Espèce/taxon appartenant à la **Liste « rouge » régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire (2008).**
  LACROIX P. (coord.), 2008 - Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire. Conseil régional des Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 48 p., annexes.

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE LA COUCHE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Format de la couche d'information géographique : shape
Jeu de caractères des données : utf8
Type de représentation spatiale : vecteur
Système de projection : RGF93 / Lambert-93
Echelle d'utilisation conseillée : 1/25 000
Date de mise à jour : 22/05/2017

Cette couche d'information contient des données d'observations floristiques acquises au 1/25 000 et au 1/5 000. Les informations liées aux **contours d'inventaire** concernent les **statuts de protection et/ou de vulnérabilité des taxons observés**. Pour chaque zone d'inventaire, la présence d'une (ou plusieurs) espèces(s) à forte valeur patrimoniale est signalée.

Champs de la table attributaire :

Nom du champ de la table	**Description**
Codereleve	**Numéro de la zone d'inventaire dans la base *Calluna*** (à relever pour toute demande d'information complémentaire auprès du CBNB)
EspVulnera	**Présence/absence de plantes à statut :** 1-inventaire contenant une ou plusieurs plantes protégées 2-inventaire ne contenant pas de plante protégée, mais au moins une plante inscrite aux listes rouges nationale et régionale (catégories RE (non revu récemment), CR/CR* (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacé)) 3-inventaire ne comportant ni de plante protégée, ni de plante figurant dans les catégories RE, CR/CR*, EN, VU, NT des listes rouges UICN nationale ou régionale, mais au moins une plante jugée « intéressante » pour le territoire considéré en raison de son inscription à la liste rouge du Massif armoricain. 4-inventaire ne contenant aucune plante protégée ni rare et/ou menacée
Nb_EspProt	**Nombre total de plantes protégées** signalées dans l'inventaire (protection nationale et protection régionale)
Nb_EspDHFF	**Nombre total de plantes inscrites aux annexes 2 et 4 de la Directive habitats-faune-flore** signalées dans l'inventaire
Nb_EspUICN	**Nombre total de plantes** figurant dans les catégories RE, CR/CR*, EN, VU, NT des **listes rouges UICN** nationale ou régionale
NB_VUautre	**Nombre total d'autres plantes « intéressantes » pour le territoire :** Plante ne figurant ni sur les listes de plantes protégées, ni dans les catégories RE, CR/CR*, EN, VU, NT des listes rouges UICN nationale et/ou régionale mais appartenant à la Liste régionale des plantes vasculaires rares et/ou en régression en Pays de la Loire (Lacroix et al., 2008).
debut	Année de début d'observation
fin	Année de fin d'observation

Références pour les listes des plantes à forte valeur patrimoniale : voir chapitre 3.

La **figure 1** montre un exemple de représentation cartographique de la couche d'alerte :
Champ utilisé pour la légende : « EspVulnera »

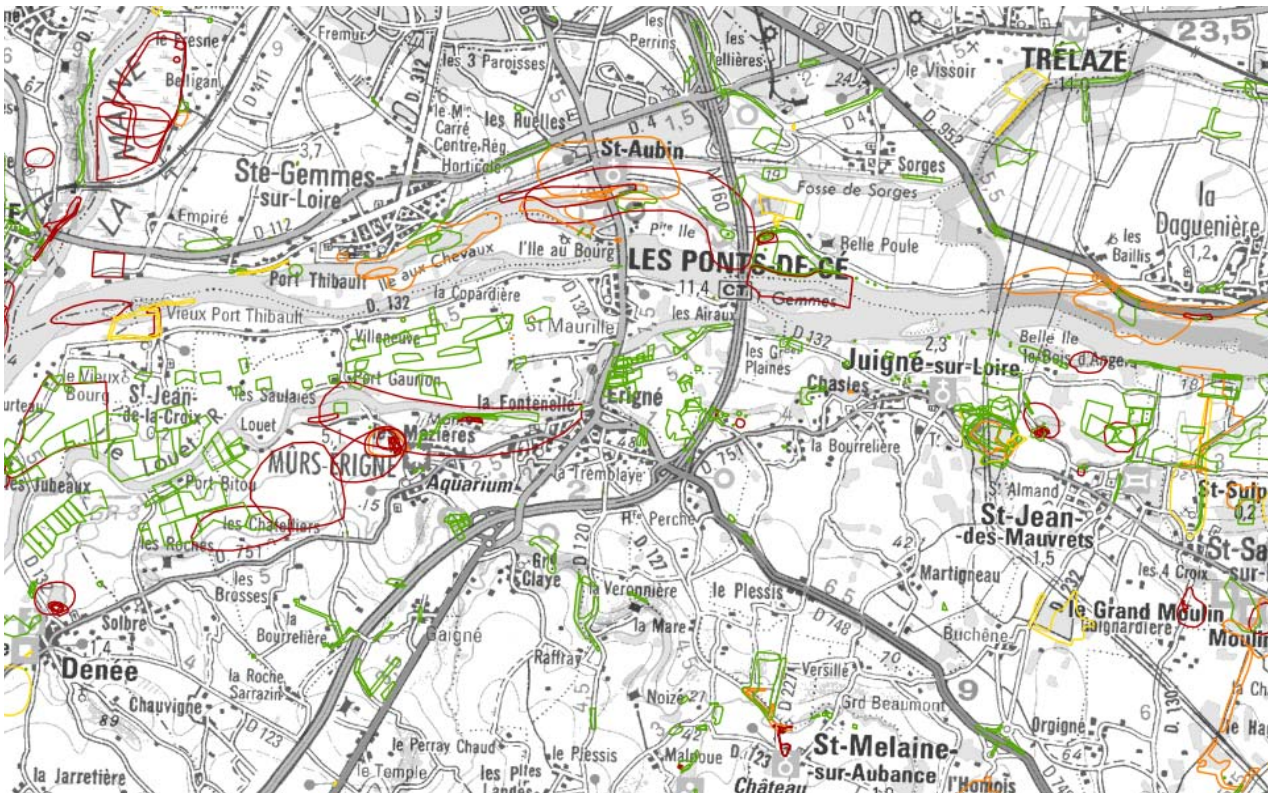

Fig. 1 : Extrait « couche d'alerte » (Maine-et-Loire). Fond de carte : Scan25 de l'IGN.

Dans cet exemple, il a été choisi de représenter :

- **En rouge** : zones d'inventaire contenant des plantes protégées engageant, par conséquent, un enjeu réglementaire.
- **En orange** : zones d'inventaire contenant des plantes à très forte valeur patrimoniale (plantes figurant dans les catégories RE, CR/CR*, EN, VU, NT des liste rouges UICN national et/ou régionale), mais non protégées.
- **En jaune** : zones d'inventaire ne contenant ni de plante protégées, ni de plante inscrite aux listes rouges UICN nationale et/ou régionale (catégories de vulnérabilité), mais contenant au moins une plante jugée « intéressante » pour le territoire considéré en raison de son inscription à la Liste régionale des plantes vasculaires rares et/ou en régression en Pays de la Loire (Lacroix et al., 2008) .
- **En vert** : zones d'inventaire ne comportant pas de plante rare et/ou en régression.

Absence de zone d'inventaire : le Conservatoire botanique ne dispose pas de données floristiques pour ce territoire.

D'autres analyses et représentations graphiques sont possibles à partir des données liées à cette couche géographique.

5. LIMITES D'UTILISATION DE LA COUCHE D'ALERTE

L'utilisateur doit, en premier lieu, être vigilant à propos de la **date d'actualisation** de la couche d'alerte, afin de vérifier qu'il consulte une version suffisamment récente, garantissant une mise à jour des dernières observations incluses dans la base *Calluna*.

Par ailleurs, la consultation des couches d'alerte rencontre différentes limites qui sont inhérentes, soit à la méthode de recueil des données dans le cadre du protocole d'inventaire permanent de la flore qui alimente Calluna, soit au caractère synthétique des couches d'alerte, qui ne permet pas de conserver toutes les nuances contenues dans les données brutes.

La limite la plus importante réside dans le fait que **les couches d'alerte sont le reflet d'une connaissance partielle de la flore sur les territoires**. Cela pour diverses raisons :

- de nombreux territoires n'ont pas fait l'objet d'inventaires naturalistes (terrains privés, lacunes d'inventaires) ;
- sur les secteurs inventoriés, il ne peut être prétendu à l'exhaustivité des inventaires : cas des espèces discrètes, fugaces, visibles peu de temps durant l'année, ou qui présentent des périodes d'éclipses, d'autres qui se développent en fonction des évolutions du milieu. Même sur des secteurs comportant des zones d'inventaires, il ne peut être prétendu à l'exhaustivité des inventaires ;
- le Conservatoire botanique national de Brest ne centralise pas forcément toutes les informations existantes relatives à la flore.

Une autre limite d'utilisation découle du fait que la **précision de la localisation des plantes rares et/ou en régression est variable**. Dans certains cas, une espèce rare et/ou en régression sera pointée très précisément. En revanche, dans d'autres cas, les zones d'inventaires s'étendent sur d'assez grandes surfaces : les plantes rares et/ou en régression qui y sont signalées ne sont pas localisées plus précisément à l'intérieur des contours de l'inventaire.

Les couches d'alerte ne constituent pas des outils figés, elles sont des outils évolutifs qui ont vocation à être actualisés régulièrement. Par ailleurs, il faut insister sur le fait qu'en aucun cas, **l'absence de données sur des zones géographiques ne peut être interprétée comme une absence d'enjeu**.

Conservatoire Botanique National
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST
B R E S T

web | **www.cbnbrest.fr**

Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole océane, Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne et Université de Bretagne Occidentale.

Conservatoire botanique national de Brest

Siège, service international, jardin, service éducatif, et antenne Bretagne
52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

Antenne Basse-Normandie
Parc estuaire entreprises
Rte de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Antenne Pays de la Loire
28bis rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com